

Guatemala, le 21 février 1972

Honduras.
Rapport de fin de mission.

1. Relations entre le Honduras et la Suisse

Nos relations avec le Honduras ont été certainement affectées par la fermeture provisoire de notre Ambassade à Tegucigalpa depuis le 1er septembre 1970, par suite du départ de notre chargé des affaires, Mlle Karth et de l'impossibilité de lui trouver un successeur. Mais je crois pouvoir cependant dire que nos relations avec ce pays sont bonnes. Lors des cérémonies de son installation comme nouveau Président de la République, M. Ramón Ernesto Cruz m'avait exprimé très spontanément son admiration pour le système démocratique de notre pays.

Pour des raisons indépendantes de ma volonté, je n'ai malheureusement pas pu retourner au Honduras depuis juin 1971 et n'ai pas pu établir des contacts personnels avec les membres du nouveau gouvernement.

2. La communauté suisse au Honduras est petite et ses relations avec l'Ambassade à Guatemala sont bonnes, mais limitées par la distance et la frontière. Notre agent consulaire à San Pedro Sula, M. Marcel André Diday, maintient le contact avec nos compatriotes dans cette région, la plus active du Honduras.
3. D'une manière générale, il serait utile d'établir des contacts avec:

./.

1. Me Jorge Fidel Duron,
906 Sexta Calle entre 9 y 10 Avenidas
Tegucigalpa D.C. /Honduras
Apartado postal no 38
tel. 2-0866 et 2-9262

un membre influent du parti national, ex-ministre des affaires étrangères, avocat de valeur du Honduras, sauf erreur avocat-conseil de la Nestlé, qui m'a été très utile à plusieurs reprises.

2. M. Arnold Oberholzer (double national Suisse et Salvadorègne)

c/o IMCAHO S.A.
Comayagüela /Tegucigalpa

Consul d'Autriche, homme d'affaires actif, bien informé et bien intentionné.

L'Ambassadeur de Suisse

Maner